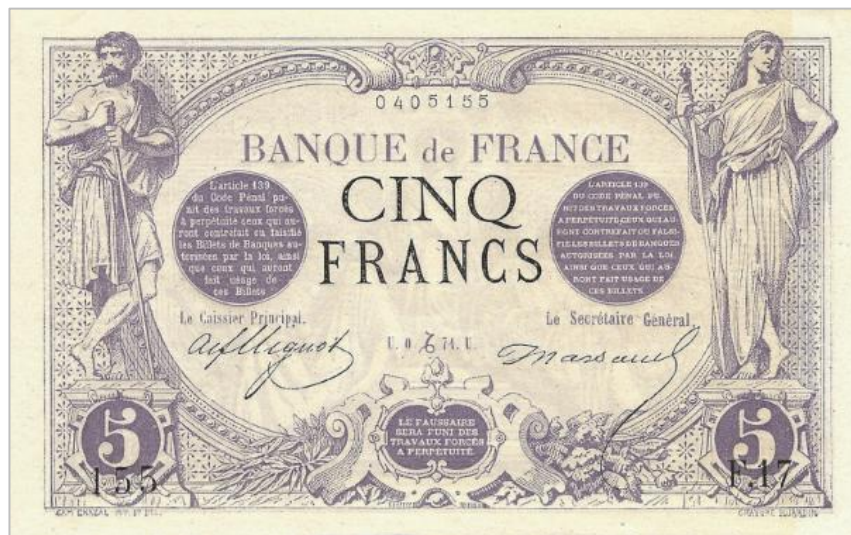


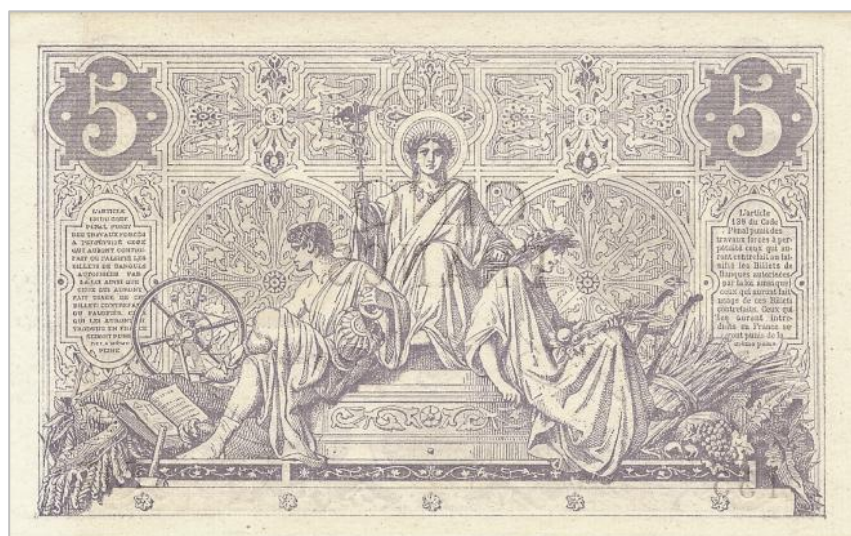
5 francs BDF type 1871 « Bleu, indices noirs »

Recto



Papier
non filigrané

Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Retrait définitif	Privation du cours légal
3 décembre 1871, régularisée le 4 janvier 1872	8 février 1872 30 juillet 1914	5 février 1874 24 juin 1915	Début 1875 octobre 1918	31 décembre 1933

TYPE INITIAL

5 francs BDF type 1871 « Bleu, indices noirs » (BDF187102)

La guerre franco-prussienne de 1870 et les troubles intérieurs qui s'en suivent en 1871, la Commune de Paris notamment, déclenchent dans tout le pays la disparition des pièces de monnaie de 5 francs en argent, leurs détenteurs préférant les conserver comme ressource ultime, et l'État les réservant au paiement des importations de produits vitaux. Face à cette pénurie, différents organismes publics et privés émettent localement des bons de monnaie que la Banque de France remplace à partir de début 1872 par des billets fabriqués dans l'urgence. Elle exploite pour cela des travaux préparatoires conduits depuis mars pour des coupures de 5 et 10 francs en vue d'une émission de plus en plus probable mais encore non autorisée par la loi.

L'urgence de la situation empêche la création et la fabrication d'un papier nouveau et contraint à employer un stock impropre à la production de la coupure de 20 francs non filigranée. Pour l'impression, on renonce au projet nouveau d'imprimer le verso en deux couleurs et l'on fabrique des clichés au moyen d'un procédé physico-chimique (héliogravure) plus rapide mais moins précis que la main du graveur. En outre, le système de numérotation est allégé. L'impression débute le 2 novembre 1871, deux mois avant l'adoption de la loi qui en autorise, pour la première fois, l'émission en France.

Après deux années d'émission, la coupure devenue inutile est retirée de la circulation en 1874, mais le stock de billets neufs est conservé. Il sera employé quarante ans plus tard, quelques jours avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Papier	format (mm)	80 x 126	force (g/m ²)	70	nature	Chiffons et toiles de coton.
Procédés d'impression	recto	Lithographie pour le fond protecteur jaune clair ; typographie en bleu pour la vignette et les textes à l'exception de la valeur faciale, et en noir pour les signatures et les indices.				
	verso	Lithographie pour le fond protecteur jaune clair ; typographie en bleu.				

Illustrations	recto	Deux personnages, un homme et une femme, drapés à l'ancienne.
	verso	Un cadre ornemental comprenant en haut deux cornes d'abondance.
	filigrane	Sans filigrane.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 155), série (F.17), numéro de contrôle (0405155) et date de création (« U. 0 71. U. », 71 indiquant Capricorne, c'est à-dire 23 décembre – 20 janvier 1871.	
Signataires	Secrétaire général, caissier principal : a) Alfred Marsaud – Joseph Mignot (1871 et 1872)	

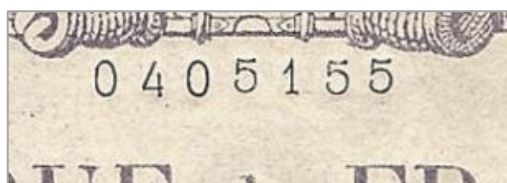
Conception	Banque de France.
Vignette	Recto dessiné par Camille Chazal, verso par Georges Duval.

Gravure	Recto gravé par procédé physico-chimique développé par Paul Dujardin ; verso gravé par procédé physico-chimique appliqué par Henri Pierson.
Papeterie	Papeterie du Pont de Seychal à Thiers (Puy-de-Dôme).
Impression	Banque de France.

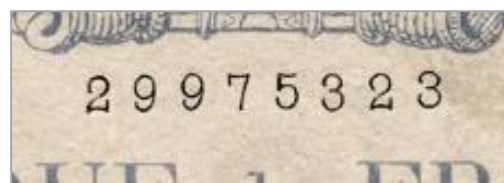
ÉVOLUTION DU TYPE

Type 1871 « Bleu, indices noirs » adapté 1872 (BDF187202)

Ajout d'un **huitième chiffre au numéro de contrôle** (à partir de l'alphabet 401 daté du « 11 II 1872 » (II = Gémeaux = mai), le nombre de billet dépassant la dizaine de millions.



avant



après

Une combinaison de signataires :

a) Alfred Marsaud – Joseph Mignot (1872 à 1874)

AUTRES PARTICULARITÉS

Première autorisation de création de séries

Les vingt-cinq premiers alphabets portent la date du 0 ʏ 1871 (ʏ = décembre) ; les vingt-cinq suivants celle du 0 ≈ 1872 (≈ = janvier). Ils ont été imprimés en décembre 1871, avant que le Conseil général de régence de la Banque de France n'entérine, dans sa séance du 4 janvier 1872, la décision prise en urgence un mois plus tôt par le gouverneur, et avant même que la loi l'autorise.

Total autorisé en création (3 décembre 1871 et 4 janvier 1872 - 15 janvier 1874)

85 millions de billets (3 400 alphabets de 25 000 billets), soit 425 millions de francs.

Nota : un alphabet = 25 séries de 1 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « I »).

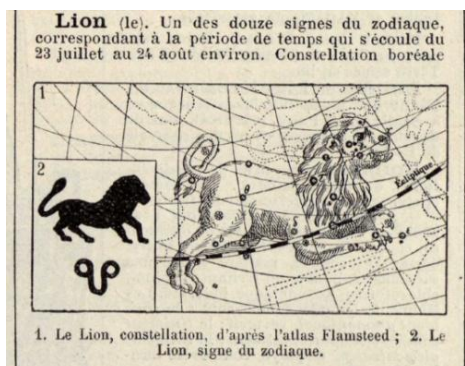
Système de numérotation allégé

Les petites dimensions de la coupure ne permettant pas de loger la totalité des indices habituellement présents sur les billets, « *M. le Gouverneur a décidé que celui-ci ne recevrait que trois indices, savoir : au bas à gauche, le numéro du billet ; au bas à droite, le numéro d'alphabet et la lettre de série ; en haut, au-dessus des mots « Banque de France », le numéro de contrôle. De cette disposition, il résulte que si le billet est coupé en deux dans le sens de la largeur, chaque moitié porte des indices complets, puisque le numéro de contrôle qui reste seul dans la moitié supérieure résume le numéro d'alphabet, la lettre de série et le numéro du billet.*

Si le billet est coupé en deux dans le sens de la hauteur, chaque moitié donne des indices suffisant pour rétablir l'identité du billet entier ; en effet, la moitié de gauche, qui porte le numéro du billet contient en même temps les chiffres de gauche du numéro de contrôle qui donne le numéro d'alphabet et la lettre de série ; la moitié de droite, au contraire, qui porte le numéro d'alphabet et la lettre de série contient la finale du numéro de contrôle qui donne le numéro du billet.

Pour la même raison, il fut reconnu à peu près indispensable de supprimer, dans la date de création, le nom des mois dont quelques-uns étaient trop longs pour la place à leur donner, et de remplacer ce nom par les signes du zodiaque qui avaient ce grand avantage d'occuper tous le même espace. M. Le Gouverneur a autorisé ce changement. » (note interne du contrôleur général du 3 janvier 1872).

janvier : ♊ (Verseau)	juillet : ♌ (Lion)
février : ♓ (Poissons)	août : ♍ (Vierge)
mars : ♈ (Bélier)	septembre : ♎ (Balance)
avril : ♉ (Taureau)	octobre : ♏ (Scorpion)
mai : ♊ (Gémeaux)	novembre : ♐ (Sagittaire)
juin : ♋ (Cancer)	décembre : ♑ (Capricorne)



Pour le Lion, est choisie la version ouverte vers le haut (ici dans le Larousse en 1928) et non la plus courante ouverte vers le bas (♌).

La Banque élargit ainsi au billet lui-même le dispositif qu'elle applique depuis une dizaine d'années pour noter, dans ses registres de contrôle, la date de destruction des billets au moyen d'un composteur plus commode que la plume.

Ajout d'une surcharge sur près de cent mille billets

Les modifications du système de numérotation, ainsi que les moyens dégradés installés provisoirement et en urgence pour la production de cette coupure, sont à l'origine de très nombreuses erreurs dans l'impression des numéros et dates. Une grande partie a pu néanmoins être corrigée par ajout de la date correcte au-dessus de la date erronée. Cette solution extrême, qui consiste à ajouter une impression sur un type de billet existant, n'avait été mise en œuvre par la Banque de France qu'une seule fois, en 1800, lorsqu'elle avait surchargé de son propre nom la mention « Caisse de Comptes courants » sur les coupures de l'établissement qu'elle absorbait ; elle ne la renouvellera qu'en 1959 pour ajouter en rouge, sur les types en cours, leur contre-valeur en nouveaux francs.

Étude pour une modification du papier

Par nature contraire aux principes de la Banque de France, l'emploi exceptionnel de papier ordinaire fit néanmoins l'objet d'une étude de filigrane sommaire, restée sans suite, par adjonction d'une ligne de lettres claires :



Stock gardé en réserve de précaution et employé en 1914

« Les circonstances qui viennent de faire rentrer très rapidement dans les Caisses de la Banque une partie notable des espèces d'argent employées au paiement de la Contribution de guerre, nous permettent de substituer plus tôt que nous l'avions espéré les paiements en écus [pièces] de 5 francs aux paiements en petits billets. Vous cesserez donc dès à présent et d'une manière absolue de mettre en circulation les billets de 5 francs. Ces billets seront, dès leur rentrée, frappés de la griffe d'annulation [...] ». Par cette note aux succursales du 5 février 1874, le secrétaire général Alfred Marsaud clôt ainsi l'émission et engage le retrait de la coupure. Le stock neuf restant, soit plus de 34 millions de billets, sera néanmoins conservé, comme le rappelle une étude interne de 1892, *« pour parer aux nécessités de l'avenir ».*

Cette décision fut confirmée en juin 1897 par le Conseil général de régence : *« [...] la fabrication de ces 34 millions [de billets] nécessite un travail de trois années avec les moyens d'exécution de l'imprimerie actuelle de la Banque ; en outre ces billets ont entraîné une dépense très importante. Si jamais le retour d'événements graves nécessitait de nouveau la mise en circulation de petites coupures, le Banque se féliciterait de pouvoir parer immédiatement à toutes les éventualités en utilisant cet approvisionnement [...] ».*

Cette réserve, portée à 35,074 millions de billets après intégration de reliquats des succursales, sera en effet employée en juillet 1914, en complément du nouveau billet de 5 francs (type 1905 « Bleu à tête filigranée » - voir fiche correspondante) préparé lors des tensions internationales de 1905 qui conduisirent, en août 1914, à la Première Guerre mondiale.

Le retrait définitif du type 1871 commencera le 24 juin 1915, la fabrication intensive du type 1905 doté d'un filigrane permettant de faire face au besoin de façon plus sécurisée.